



# TRANSPORTS SCOLAIRES 2024-2025

## REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

### SAINT-GIBRIEN > ÉCOLES DE FAGNIERES



#### Mon enfant

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../20.....

Classe : .....

**Mon enfant possède déjà une carte SIMPLICITES.**

- Il conserve sa carte qui sera automatiquement rechargée pour la rentrée sans que vous n'ayez à vous déplacer.

#### Sa carte SIMPLICITES



**Mon enfant possédait une carte SIMPLICITES mais ne l'a plus.**

- Un duplicata de carte SIMPLICITES lui sera fait au tarif de 7,40 €.

**Mon enfant n'a encore jamais eu de carte**

- SIMPLICITES.** Joignez une photo récente de votre enfant à ce dossier. Sa première carte SIMPLICITES est gratuite.



#### Responsable légal

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

- J'accepte de recevoir par voie postale des informations commerciales de la part de SITAC

Tél. : .....

E-Mail : .....

- J'accepte de recevoir à cette adresse e-mail des informations concernant le réseau SITAC (perturbations, informations diverses, offres commerciales...)



A partir de la rentrée 2024, le service d'alertes SMS Inimo est remplacé par l'application TRANSIT, téléchargeable dès à présent

#### HORAIRES 2023-2024

TRAJET ALLER	Matin	Après-midi
POINTS D'ARRÊTS	Circuit Raisin	Circuit Raisin
SAINT -GIBRIEN	8:10	13:40
ÉCOLES DES TILLEULS	8:25	13:55

TRAJETS RETOUR	Matin	Après-midi
POINTS D'ARRÊTS	Circuit Raisin	Circuit Raisin
ÉCOLES DES TILLEULS	12:10	16:35
SAINT -GIBRIEN	12:25	16:50

#### POINT DE RAMASSAGE LE MATIN

(un point de ramassage unique toute l'année)

- SAINT-GIBRIEN

#### POINT DE DESCENTE LE MATIN

(un point de descente unique toute l'année)

- LES COLLINES  
 ÉCOLE DES TILLEULS

#### Pièces jointes au dossier



- Mon enfant est toujours en possession de sa carte ou il s'agit de sa 1ère carte : je joins simplement ce formulaire complété, **le montant de l'abonnement étant directement pris en charge par la commune de Saint-Gibrien.** ou
- Mon enfant n'est plus en possession de sa carte : **je joins un chèque de 7,40 €** en sus du formulaire afin de bénéficier d'un duplicata de carte.
- S'il s'agit d'une première carte, je joins une photo de mon enfant **avec son nom au dos.**
- Je joins une enveloppe timbrée par élève pour recevoir la nouvelle carte à domicile.  
(rappel : aucun envoi de carte ou déplacement n'est nécessaire pour les enfants possédant déjà une carte SIMPLICITES).

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et des conditions de ventes (disponibles sur [www.sitac.net](http://www.sitac.net)) et en acceptant les conditions.

Ce dossier, complété et accompagné des éventuelles pièces jointes est à retourner par courrier avant le **30 juin 2024\*** à :

KEOLIS Châlons-en-Champagne  
Chemin des Grèves BP 68  
51006 Châlons-en-Champagne CEDEX

Fait à : ..... Le ...../...../20....

Signature du représentant légal :

\*Tout dossier non remis **avant le 30 juin 2024** sera mis en liste d'attente. Nous vous rappelons que tout élève doit être muni de sa carte dès le 1er jour de la rentrée scolaire, sous peine de devoir régler son voyage auprès du conducteur 1,20 €.